

M3d, entreprise éco-responsable Année 2008 : engagement et résultats

Pour être en accord avec ses valeurs et être cohérent par rapport à son domaine d'activité, M3d veille à être une entreprise éco-responsable.

Par souci de transparence, nous vous proposons de découvrir nos engagements, nos actions et nos résultats pour minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement.

Au-delà des bonnes pratiques élémentaires, notre politique se concentre sur la réduction de la contribution de nos activités au réchauffement climatique.

Les émissions de CO2 associées aux locaux professionnels dont d'ores et déjà minimisées par des actions assurant l'efficacité énergétique et par l'utilisation d'énergies renouvelables.

En revanche, les déplacements professionnels représentent 80% des émissions. C'est le domaine sur lequel encore à progresser dans l'avenir. Nous y travaillons !

■ Nos engagements, nos réalisations en 2008

Au bureau

- **Eclairage**

Engagements

- 1/ Ne plus utiliser d'ampoules à incandescence ou à halogène.
- 2/ Eteindre l'éclairage artificiel chaque fois qu'il n'est pas nécessaire.

Résultats

En 2008, les ampoules à incandescence et à halogène ont été toutes remplacées par des tubes fluocompactes et des ampoules à Leds. A confort d'éclairage équivalent, la consommation électrique a été divisée par un facteur 5.

L'économie annuelle est d'environ 400 kWh, soit 35 kg de CO2 évités.

- **Matériel bureautique**

Engagements

- 1/ Eviter les consommations inutiles d'électricité.
- 2/ Maximiser la durée de vie du matériel électronique
- 3/ N'utiliser que des piles rechargeables.

Résultats

Une campagne de mesure des consommations électriques de chacun des équipements a été réalisée en 2008.

Depuis fin 2008, le matériel bureautique est équipé de blocs multiprises avec interrupteurs. Il est éteint systématiquement en dehors des heures ouvrées.

Les équipements qui ne sont pas utilisés en permanence (scanner, disques durs externes par exemple) disposent de blocs multiprises spécifiques pour éviter l'énergie consommée par leurs alimentations.

Au total, l'économie annuelle est d'environ 200 kWh, soit 17 kg de CO2 évités.



Lors du renouvellement des téléphones ordinateurs et périphériques, des modèles performants sont choisis de manière à pouvoir les garder au moins 4 ans sans risque d'obsolescence. Les téléphones portables sont conservés au moins 3 ans.
Tous les appareils à piles sont équipés de piles rechargeables.

• Chauffage

Engagements

Dans la mesure où M3d dispose de la maîtrise foncière de ses locaux professionnels, le cabinet a toute latitude pour réduire l'impact de ses besoins de chauffage.

- 1/ Assurer une isolation renforcée des locaux.
- 2/ Privilégier les sources d'énergie pour le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire.
- 3/ Régler la température de chauffage à 20° et l'abaisser en dehors des heures d'occupation des locaux.

Résultats

Les bureaux, bien que situés dans une maison ancienne, présentent après travaux de rénovation des caractéristiques thermiques meilleures que la réglementation qui s'applique aux logements neufs (RT 2005).

La température est réglée au strict nécessaire par thermostat.

La consommation spécifique est de 103 kWh/m² (chauffage et eau chaude), à comparer la moyenne française qui est de l'ordre de 300 kWh.

Les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire sont assurés à 80% par des sources d'énergie renouvelables.

Source d'énergie	% des consommations (2008)
Bois et solaire	80
Fioul (*)	20

(*) : chaudière basse température à haut rendement

**Au final, par rapport au fioul,
les énergies renouvelables ont permis d'éviter le rejet de 900 kg de CO₂.**

• Réduction des consommations de papier

Engagements

- 1/ N'imprimer que le strict nécessaire.
- 2/ Chaque fois que cela est possible, privilégier les échanges électroniques avec les clients.
- 3/ Minimiser la pagination des documents remis aux clients, sans nuire à leur lisibilité.
- 4/ Utiliser un papier à faible impact sur l'environnement.

Résultats

Les études et rapports sont systématiquement transmis en pdf aux clients (sauf exigence spécifique).

Les supports de formation sont imprimés en recto verso.

La documentation administrative et technique est gérée et consultée sur support électronique (sauf cas particulier et obligations réglementaires).

Le papier acheté est un papier certifié PEFC et Ecolabel européen.

- **Tri et valorisation des déchets**

Engagements

- 1/ Minimiser les quantités de déchets produits.
- 2/ Contribuer à la valorisation des déchets, en favorisant le réemploi et en pratiquant le tri à la source.

Résultats

Le papier usagé est trié à la source et pris en charge par le ramassage collectif.
Le matériel informatique remplacé, mais encore fonctionnel, est donné.
Les DEEE (déchets d'équipements électriques ou électroniques), les ampoules d'éclairage hors service, les cartouches d'encre usagées... sont apportés aux points de collecte.

En déplacement professionnel

- **Choix du mode de transport**

Engagements

- 1/ Pour les déplacements professionnels, chaque fois que cela est possible emprunter le train, combiné si nécessaire à la location d'une voiture.
- 2/ Réserver l'avion aux missions à l'étranger, ou exceptionnellement en France lorsque la desserte ferroviaire n'est pas compatible avec les contraintes de temps.

Résultats

La voiture demeure le mode de transport principal, compte tenu de la typologie de la clientèle.

<i>Mode de transport</i>	<i>% des km parcourus (2008)</i>
Voiture	80
Avion	11
Train	9

Il existe une marge significative de progrès L'objectif sera de doubler la part du train en 2009.

- **Voiture**

Engagements

- 1/ Veiller à ce que chaque km parcouru soit un km utile.
- 2/ Louer des voitures de catégorie économique (type Clio, C3, Polo).
- 3/ Pour les véhicules non loués, choisir des modèles diesel présentant des émissions spécifiques inférieures à 130 g de CO₂/km (catégorie « bonussée »), tout en offrant un confort et une sécurité active et passive de haut niveau.
- 4/ Entretenir les véhicules de manière rigoureuse en choisissant systématiquement l'option longue durée pour la périodicité des vidanges (30 000 km voire plus).
- 5/ Appliquer les principes de la conduite sobre en carburant et le respect des vitesses limites pour minimiser les consommations.

Résultats

Chaque que la possibilité se présente, des solutions de covoiturage sont mises en place avec les clients ou entre collègues lors de la planification des interventions.

La consommation relevée sur les déplacements professionnels est de 6,1 litres / 100 km (soit 162 g CO₂ / km). Le résultat est supérieur aux données des constructeurs (129 g CO₂/km) mais peut être jugé relativement satisfaisant dans la mesure où les consommations normalisées sont réputées assez peu réalistes.

L'exigence relative aux émissions de CO₂ sera abaissée à 120 g / km, voire moins encore, lors des futurs renouvellements de véhicules.

